

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

**L'an Deux Mil vingt quatre**

**Le 15 Janvier**

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **09 janvier 2024**

**PRESENTS:** Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève.

**ABSENTS :** DELACOTE Aurélie. PERTUIS Martine. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.

**PROCURATIONS:** PERTUIS Martine à FORT Sylvette

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Diagnostic énergétique des bâtiments - Devis**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder au diagnostic énergétique des bâtiments et notamment des logements communaux.

Cet état des lieux de notre patrimoine permettra de mieux connaître les consommations et d'identifier les bâtiments les plus énergivores et de mieux répartir les coûts d'investissements à envisager.

C'est donc 11 logements qui sont concernés et deux propositions ont été reçues en mairie :

- SAS APG de Coulounieix-Chamiers pour un montant TTC de 5 095,75 €
- EXPERTIMMO Diagnostics de Périgueux pour un montant TTC de 4 012,00 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** la proposition financière de l'entreprise **EXPERTIMMO Diagnostics** de Périgueux pour un montant TTC de **4 012,00 €**
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 15/01/2024

LE MAIRE,  
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240115-2024-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2024

Affichage : 16/01/2024